

Interview de Michèle Bauby-Malzac, Présidente de Lire et faire lire et d'Alexandre Jardin, Fondateur de Lire et faire

Pourquoi Lire et faire lire recherche t-elle de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures éducatives ?

Alexandre Jardin : Lire et Faire Lire a un rêve : faire de ce pays une nation de lecteurs, en impliquant les citoyens. Pour nous, il n'a jamais été question de faire une grande association mais de changer en profondeur la relation que notre époque entretient avec le livre. Tout bénévole, toute nouvelle structure qui se mobilisent avec nous sont autant de pas supplémentaires vers ce rêve hautement déraisonnable !

Michèle Bauby-Malzac : L'idée de Lire et faire lire est de créer un vaste mouvement de citoyens bénévoles, animés du désir de partager avec des enfants le plaisir de fréquenter les livres, d'entrer plus avant en littérature et de faire ensemble un bout de chemin dans le vaste monde, réel ou imaginaire, que nous offrent les écrivains d'aujourd'hui. Pour que ce mouvement devienne une véritable force vive dans le pays, l'engagement doit être réellement collectif. Autant de bénévoles motivés, de lieux d'accueil nouveaux pour Lire et faire lire, autant d'occasions de créer cette magie de la rencontre et du partage. Notre ambition est grande. Nous voulons que partout, on lise... qu'on parle des livres, qu'ils circulent, qu'ils soient des objets familiers dont on ait envie de partager la richesse et la diversité.

Nous devons être nombreux... De cette façon, Lire et faire lire s'inscrit naturellement dans le paysage de tous les lieux où les enfants vivent ensemble.

Ainsi que le dit Eugène Durif : « *Asseyons-nous en rond et écoutons ce conte, en nous blottissant les uns contre les autres pour avoir un peu moins froid...* » (*La Maison du Peuple*). Et si Lire et faire lire, c'était, en somme, la simplicité de cette image ?

Quelles conditions les structures doivent-elles remplir pour accueillir des bénévoles ?

Michèle Bauby-Malzac : Qu'elles en aient envie... Qu'elles partagent avec Lire et faire lire la conviction que nulle initiative n'est vaine pour rendre contagieux le plaisir de lire. Qu'elles se nourrissent de la conviction partagée que Lire et faire lire ne réussira que s'il s'inscrit dans la cohérence de leur projet. Il faut, dans cette affaire, de la connivence. Quelque chose qui dépasse la nécessaire information réciproque. Il y faut, certes, le sens de l'accueil : celui des bénévoles qui donnent du temps et sont animés du vif désir d'apporter un plus, à leur juste place aux côtés des compétences professionnelles qui, en bout de course, sont essentielles.

Il faut, certes, que les structures éducatives respectent la charte qui les concerne et s'engagent à faciliter l'existence et le déroulement de ces moments de lecture. Peu de chose, somme toute. Lire et faire lire n'est surtout pas un dispositif encombrant, nous tenons beaucoup à sa souplesse. Lire et faire lire doit pouvoir s'installer partout...

Quels sont les engagements de Lire et faire lire par rapport à ces structures ?

Michèle Bauby-Malzac : Lire et faire lire s'engage à faciliter la relation entre les bénévoles et les structures qui s'approprient à les accueillir. Pour que le bénévole ne soit pas un « intervenant de plus... » mais une personne animée du désir d'apporter aux enfants, notamment à ceux qui en ont le plus besoin, une occasion d'enrichissement et de rencontre.

Indirectement, en assurant la formation des bénévoles, Lire et faire lire assure les structures éducatives d'accueil du bien fondé et du sérieux de leur présence.

Ajoutons que le travail réalisé par Lire et faire lire en termes de connaissance de la littérature de jeunesse doit avoir – l'expérience de dix ans le prouve – un effet positif sur les nécessaires échanges entre les responsables des structures et les bénévoles.

Nombreux aussi sont les exemples qui montrent que Lire et faire lire « marche » d'autant mieux s'il s'inscrit résolument dans le projet collectif.

Lire et faire lire contribue à créer les conditions optima de présence du ou des bénévoles, s'assure que les exigences réglementaires sont respectées, assure le suivi de l'action.